

La Presqu'île de Rhuys : Un site ornithologique exceptionnel

par Roger MAHEO *

Pour qui parcourt la zone littorale du sud de la Bretagne, la Presqu'île de Rhuys apparaît immédiatement comme une sorte de miniaturisation de cet ensemble côtier, avec ses particularités propres : d'un côté, l'Océan où alternent côtes rocheuses élevées et cordons dunaires ; de l'autre côté, le Golfe du Morbihan, avec ses avancées rocheuses basses séparées par des baies envasées ou des anses étroites qui aboutissent à des marais.

Cette diversité des paysages se trouve encore compliquée du fait d'un microclimat de type subméditerranéen qui se superpose au climat tempéré atlantique typiquement breton. Cela se traduit au niveau de la biogéographie et de la répartition de nombreuses espèces de plantes et d'animaux : diversité des types de végétation, abondance et variété de la faune donnent à la Presqu'île de Rhuys un intérêt écologique de première importance.

Les oiseaux illustrent remarquablement cet intérêt écologique de la Presqu'île de Rhuys. Une présentation succincte de l'ornithologie locale permettra d'aborder successivement les oiseaux nicheurs terrestres (Passereaux) et les oiseaux marins, en nous limitant aux principales espèces observées dans la réserve du Golfe du Morbihan.

LES NICHEURS.

Ils représentent la masse des « petits oiseaux », et de ce fait sont souvent ignorés au profit d'espèces plus grosses ou plus spectaculaires, Rapaces ou oiseaux marins.

Les résultats de l'Inventaire Atlas des Oiseaux Nicheurs de France montrent la présence d'au moins 111 espèces d'oiseaux nicheurs en Presqu'île de Rhuys ; ces chiffres, replacés dans le contexte régional et national de l'Atlas, situent cette région au niveau des zones les plus riches en oiseaux (moyenne de Bretagne : 70 à 80 espèces d'oiseaux nicheurs selon les cartes).

Parmi les espèces intéressantes sur le plan régional, mentionnons le Héron cendré, l'Echasse, le Chevalier gambette, la Mésange

* Station Biologique de Bailleron, Séné, 56000 Vannes.



Jeune héron à proximité du nid

(Photo J.-P. Annezo)

à moustaches, la Cisticole, la Gorgebleue, se reproduisant dans la zone des marais, le Faucon hobereau, le Hibou moyen duc, la Huppe, le Rossignol, l'Hypolaïs et la Pie-grièche écorcheur dans la zone bocagère.

Cette diversité globale de l'avifaune tient pour une large part à la végétation, sous son double aspect variété et structure. La Presqu'île de Rhuy s représente en effet une zone bocagère dense (mise à part la commune remembrée de Saint-Armel), où les cultures alternent avec des prairies, des landiers, des bosquets de feuillus ou des petits bois de Pins, séparés par des haies touffues arbustives ou buissonnantes. Ce bocage se termine en bordure du littoral soit dans des dépressions humides (marais arrière-dunaires ou littoraux), soit par des pelouses dunaires ou des landes paraclimaciques sur les falaises rocheuses.

Il est évident que cette variété structurale de végétation favorise au mieux le cantonnement des oiseaux, par la juxtaposition d'un maximum de « niches écologiques » définissant grossièrement les exigences des oiseaux en période de reproduction. Signalons principalement un site propice à la construction du nid, plusieurs postes de chant nécessaires à la délimitation du canton ou territoire du couple, des ressources alimentaires suffisantes pour assurer l'élevage des jeunes.

LES PASSEREAUX.

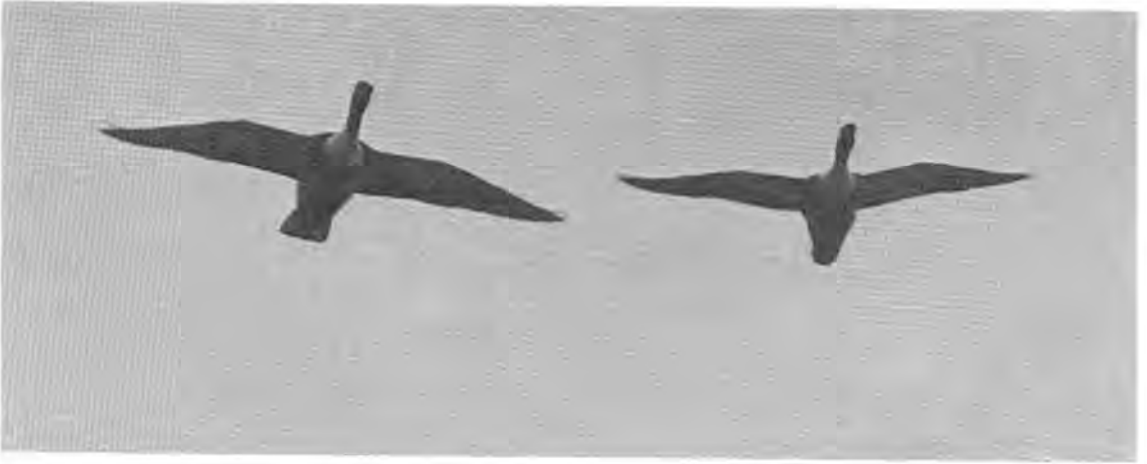
Nous citerons, à titre d'exemple, les résultats des recensements d'oiseaux effectués sur la lande du Petit-Mont au cours des saisons de reproduction 1972 et 1973 (Tableau 1). Ce milieu représente plus de 25 ha de landes dites « évoluées », c'est-à-dire qui préfigurent l'implantation du taillis ; elles sont composées de Prunelliers et d'Aubépines auxquels s'associent les Ronces, formant des buissons impénétrables atteignant 2 à 3 m de hauteur ; quelques massifs d'Ajoncs et de Genêts se trouvent en périphérie.

Avec 32 espèces d'oiseaux nicheurs, et une densité globale de 158 couples/10 ha, la lande du Petit-Mont se place au niveau des types de milieu les plus riches en oiseaux, par comparaison avec les autres landes armoricaines, ou avec d'autres types de végétation en Bretagne (succession forêt, bocage) et en France. Bien que non exceptionnelle, la présence du Phragmite des joncs semble assez surprenante sur cette lande éloignée du marais. Sur le plan de la densité *d*, l'Accenteur mouchet apparaît l'espèce domi-

Canard colvert	(+)	Fauvette à tête noire	0,1
Tourterelle des bois	3,2	Fauvette grisette	1,9
Coucou gris	(+)	Fauvette pitchou	4,9
Alouette des champs	1,8	Pouillot véloce	6,6
Troglodyte	20,4	Mésange à longue queue	0,8
Accenteur mouchet	31,8	Mésange bleue	0,1
Traquet pâtre	0,1	Mésange charbonnière	1,1
Rouge-gorge	4,5	Bruant jaune	0,1
Rossignol philomèle	1,6	Bruant zizi	2,9
Merle noir	5,4	Pinson des arbres	1,6
Grive musicienne	8,1	Verdier	5,9
Bouscarle de Cetti	4,7	Chardonneret	8,1
Locustelle tachetée	0,6	Linotte mélodieuse	25,0
Phragmite des joncs	2,3	Serin cini	0,4
Hypolaïs polyglotte	0,8	Bouvreil	6,2
Fauvette des jardins	4,5	Moineau domestique	2,5

Tableau 1. — *Presqu'île de Rhuys* : Lande « évoluée » du Petit-Mont. Densités d'oiseaux nicheurs (exprimées en nombre de couples/10 hectares) en 1972 et 1973 (extrait de CONSTANT, EYBERT & MAHÉO : l'avifaune nicheuse des landes armoricaines).

(+) : oiseau nicheur, densité non calculée.



Tadornes de Belon au vol en rivière de Pénérf

(Photo C. Le Petit)

nante ($d = 31,8$ couples/10 ha), suivi par la Linotte mélodieuse ($d = 25$) et le Troglodyte ($d = 20,4$). La plupart des oiseaux, petits Turdidés, Fauvettes, Pouillots, Mésanges, sont totalement inféodés à la lande du Petit-Mont pendant la saison de reproduction ; seuls quelques Fringilles (Linotte, Chardonneret) vont chercher un complément de nourriture ailleurs.

L'évolution saisonnière de l'avifaune des Passeraux donne une idée du fonctionnement de cette lande : étape migratoire à l'automne pour de nombreuses Fauvettes, Grives et Merles (dont le Merle à plastron) qui trouvent à cet endroit et à cette époque une nourriture abondante (mûres, prunelles), dortoir au cours de l'hiver pour beaucoup de Turdidés (Grives surtout) et de Fringilles (Pinson des arbres, Pinson du Nord, Verdier) dispersés en Presqu'île de Rhuys pendant la journée.

Mais l'intérêt ornithologique hivernal réside davantage dans l'étude et l'observation des oiseaux liés au milieu marin.

LES OISEAUX DE LA RESERVE MARITIME.

Les opérations de recensement organisées sous l'égide du Bureau International de Recherches sur la Sauvagine montrent que le Golfe du Morbihan abrite la plus importante concentration d'oiseaux de mer du littoral Manche-Atlantique français (60 à plus de 100 000 oiseaux selon les années), ce qui place le Golfe parmi les dix principales zones d'hivernage d'Europe occidentale.

Rappelons que ces oiseaux occupent une aire géographique souvent très vaste (Eurasie et Afrique de l'Ouest), comprenant une zone de reproduction (printemps-été) généralement septentrionale (jusqu'à l'océan Arctique) et une zone d'hivernage (automne-hiver) plus méridionale (régions tempérées et sub-tropicales). Les relations entre ces zones s'effectuent par les migrations prénuptiale (printemps) et postnuptiale (automne). On sait maintenant que la

plupart des Oies, Canards et Limicoles migrateurs se déplacent en altitude (2 à 5 000 m), effectuent des étapes *non-stop* de plusieurs milliers de kilomètres en profitant des vents portant, et s'arrêtent dans des zones étapes quelques jours à quelques semaines pour récupérer ou attendre des conditions météorologiques favorables.

Les études menées depuis plus de dix ans montrent que le Golfe du Morbihan représente l'une de ces zones relais ; mais cet aspect se trouve en grande partie masqué par son rôle essentiel de quartier d'hiver (secteur géographique où des populations d'oiseaux stationnent pendant la mauvaise saison, dans la mesure où leurs exigences écologiques sont satisfaites).

La quasi-totalité des oiseaux stationne dans le bassin oriental du Golfe du Morbihan (à l'est de l'île d'Arz) et tout particulièrement dans le périmètre de la réserve (figure 1). Les oiseaux sont présents en nombre de fin juillet à début avril ; mais les principales concentrations sont notées de novembre à février comprenant surtout Bernaches, Canards, Limicoles (figure 2).

Bernache cravant : Cette petite Oie marine est présente d'octobre à mars, avec un maximum de 23 000 en décembre 1975 (chiffre le plus élevé enregistré depuis les années 1935/40) ; cela représente 50 à 55 % des effectifs hivernant en France, et 20 à 23 % des effectifs mondiaux (principal quartier d'hiver mondial par le nombre d'Oies et la durée de fréquentation). Les observations montrent que le rythme d'activité est lié au cycle des marées : recherche de nourriture sur les herbiers découverts à basse mer ; toilette et nage lorsque l'eau recouvre les vasières ; sommeil nocturne sur l'eau, dans le Golfe.

L'espèce est protégée, compte tenu des exigences de sa biologie : régime alimentaire strict en hiver (zostères, algues vertes, ulves, enteromorphes), ce qui limite ses quartiers d'hiver aux seuls estuaires et baies possédant des herbiers exondables. Zone de reproduction confinée en quelques colonies sur le littoral arctique de la Sibérie, dans des conditions climatiques parfois difficiles.

Canards : On peut les observer à partir de juillet (Colvert, Sarcelle) et jusqu'au mois d'avril (Harle huppé). Les résultats des dénombrements montrent un stationnement de 9 000 à 14 000 Canards en 1975-76 (principalement des Canards de surface). Mis à part quelques Colverts et Tadornes résidents, les autres Canards ont une origine nordique, de la Scandinavie à la Sibérie occidentale.

Pendant leur hivernage dans le Golfe, les Canards de surface présentent un rythme d'activité qui comporte typiquement deux phases : une période de sommeil et de toilette pendant la journée (concentration des oiseaux sur quelques plans d'eau (*remise*) ; une période d'alimentation nocturne, pendant laquelle les Canards se dispersent dans les étiers et marais (*gagnages*) ; les échanges ont lieu au crépuscule et à l'aube (*passée*).

Les Canards remisés dans la réserve de la Baie de Sarzeau se dispersent en recherche de nourriture dans une zone géographique allant du Golfe à la Brière et à la vallée de la Vilaine, jusqu'en amont de Redon. Mais dans le contexte local, un rythme d'activité lié aux marées se surimpose au rythme nyctéméral : une partie des Canards, et tout particulièrement tadorne, siffleur et pillet, présente une phase de recherche de nourriture dans le périmètre de la réserve pendant la journée, lorsque la mer découvre les vasières.

Fig. 1. — Golfe du Morbihan, Bassin Oriental. Zones principalement fréquentées par les oiseaux.

Les étoiles indiquent les points les plus favorables à l'observation ; oiseaux susceptibles d'être observés :

1) *Birhit*, rivière Noyal : Cormoran, Héron, Bernache, Limicoles (Courlis, Barge, Gambette, Vanneau, Pluvier, Bécasseaux), Goélands (marin, brun, argenté, cendré), Mouette rieuse.

2) *Pointe du Passage de Saint-Armel* — 3) *Côte Saint-Armel* : Héron, Bernache, Siffleur, Pilet, Foulque, Limicoles (Courlis, Barge, Vanneau, Gravelot, Pluvier, Chevalier gambette, Bécasseau maubèche et variable), Goélands, Mouette rieuse.

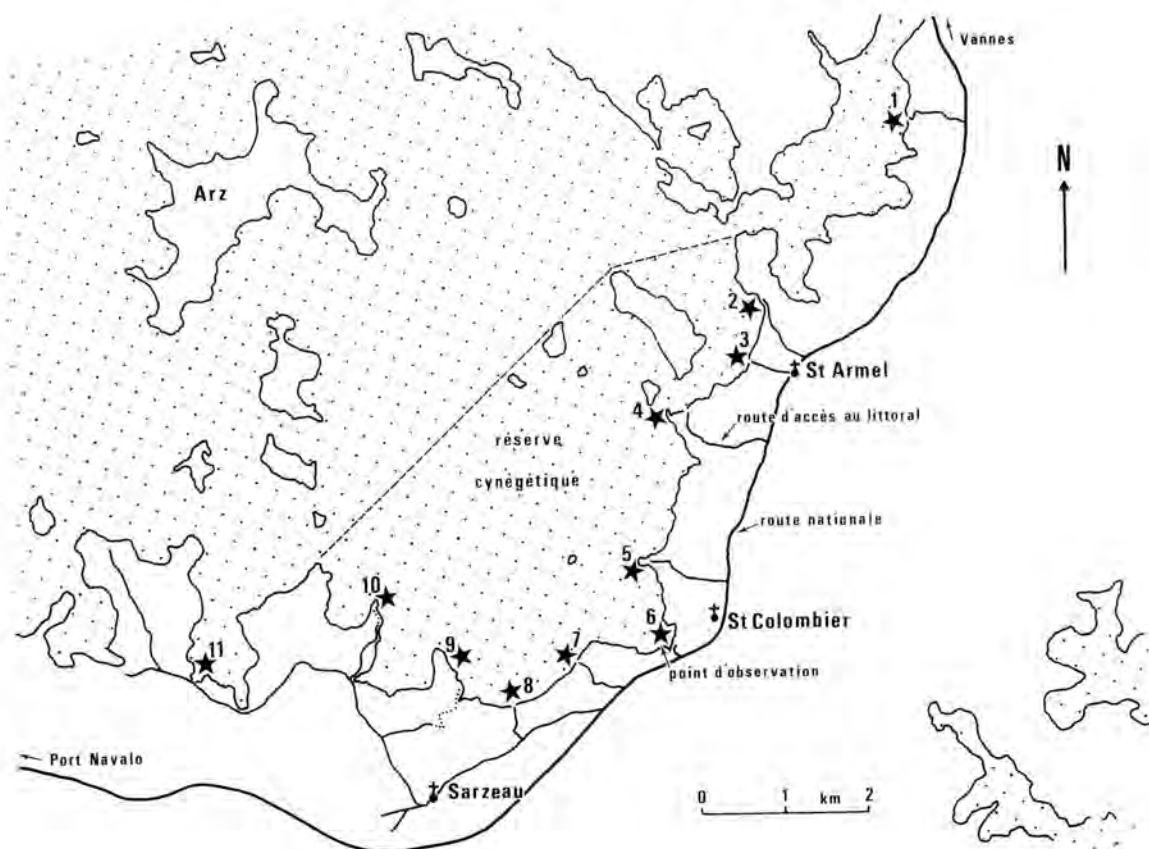
4) *Pointe Lasné* : Héron, Bernache, Canards, Foulque, Limicoles ; sur l'eau : Grèbe huppé, Garrot, Harle huppé.

5) *Pointe Ludré* — 6) *Saint-Colombier* — 7) *Pointe Duer* — 8) *Kergeorget* (par Kerbodec) — 9) *Pointe Truscat* (sentier pédestre) : Cormoran, Héron, Spatule, Bernache, Tadorne, Colvert, Sarcelle, Siffleur, Pilet, Souchet, Foulque, Courlis, Barge, Vanneau, Gravelot, Huitrier, Pluvier, Chevalier gambette et aboyeur, Bécasseau maubèche et variable, Goélands, Mouette rieuse.

10) *Pointe Bénance* (sentier douanier pédestre) : Bernache, Foulque, Limicoles, Goélands ; sur l'eau : Grèbe, Cormoran, Garrot, Harle huppé.

11) *Anse Bernon* : Héron, Bernache, Foulque, Courlis, Vanneau, Chevalier gambette, Bécasseaux, Goélands, Mouette rieuse.

Compte tenu du rythme d'activité des oiseaux, certaines périodes paraissent plus favorables à l'observation, en particulier lorsque les vasières commencent à couvrir ou découvrir (oiseaux proches de la côte). Prendre comme référence environ 3 heures avant ou 3 heures après l'heure de basse mer à Vannes.



Espèces	Mois												Observations
	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	
<u>Grèbe huppé</u>	-----												150 à 200 hivernants; passage migratoire (jusqu'à 400) en septembre et mars.
<u>Grèbe à cou noir</u>			---										30 hivernants
<u>Grand Cormoran</u>	-----												50 hivernants; passage migratoire en août-septembre
<u>Spatule blanche</u>			-----										occasionnel, jusqu'à 5
<u>Héron cendré</u>	-----												jusqu'à 150 hivernants
<u>Oie cendrée</u>				-----									occasionnel, quelques ind.
<u>Bernache cravant</u>				-----									jusqu'à 23000 en hivernage
<u>Tadorné de Belon</u>	-----												5 à 10 couples nicheurs, jusqu'à 200 hivernants
<u>Canard colvert</u>	-----												20 à 30 couples nicheurs, migration en septembre-octobre, jusqu'à 4000 hivernants
<u>Sarcelle d'hiver</u>		---											migration en septembre et février; jusqu'à 1300 hivernants
<u>Canard siffleur</u>			---										migrations en septembre, octobre et février; jusqu'à 35000 hivernants
<u>Canard pilet</u>			---										migration en octobre et mars, jusqu'à 5000 hivernants
<u>Canard souci</u>				-----									occasionnel, quelques dizaines
<u>Fuligule milouin</u>				-----									migration en novembre et mars, hivernage irrégulier de 100
<u>Fuligule morillon</u>					-----								occasionnel, quelques ind.
<u>Fuligule milouin</u>						-----							jusqu'à 100 lors de la migration de printemps
<u>Macreuse noire</u>				-----									quelques hivernants; plusieurs centaines en mars-avril
<u>Garrot à œil d'or</u>					-----								5 à 800 hivernants
<u>Harle huppé</u>						-----							400 hivernants, 5 à 700 en mars-avril (regroupement pré-nuptial)
<u>Foulque macroule</u>				---									jusqu'à 7000 hivernants
<u>Huîtrier pie</u>				-----									jusqu'à 50 hivernants
<u>Vanneau huppé</u>				-----									jusqu'à 1000 hivernants
<u>Pluvier argenté</u>				-----									jusqu'à 2000 hivernants
<u>Grand Gravelot</u>				-----									jusqu'à 600; migration en août-septembre
<u>Courlis cendré</u>				-----									jusqu'à 600 hivernants
<u>Courlis corlieu</u>				-----									jusqu'à 300 en migration
<u>Barge rousse</u>				-----									jusqu'à 120 hivernants
<u>Chevalier gambette</u>				-----									jusqu'à 2000 hivernants
<u>Chevalier aboyeur</u>				-----									passage en août et septembre
<u>Chevalier guignette</u>				---									jusqu'à 50 en septembre
<u>Bécasseau maubèche</u>				---									80 à 100 en juillet-août
<u>Bécasseau variable</u>				---									jusqu'à 1500 hivernants
<u>Bécasseau minute</u>				---									jusqu'à 40000 hivernants
<u>Gaïlard marin</u>				---									jusqu'à 50 en août-septembre
<u>Gaïlard brun</u>				---									présence régulière de 5 à 80
<u>Gaïlard argenté</u>				---									50 à 400
<u>Gaïlard cendré</u>				---									300 en moyenne
<u>Mouette rigole</u>				---									2500 hivernants, passage en août
<u>Sterne caugek</u>				---									300 à 1500
<u>Sterne pierregarin</u>				---									jusqu'à 150 en avril
<u>Avocette</u>				---									jusqu'à 300
<u>Martin pêcheur</u>				---									occasionnel, jusqu'à 15
				---									20 à 30 hivernants

Fig. 2. — Golfe du Morbihan : Cycle annuel de présence des principales espèces d'oiseaux dans le périmètre de la réserve. Les espèces protégées sont soulignées.

Limicoles : Présents de juillet à avril dans la zone maritime du Golfe, et presque exclusivement à basse mer, il en a été dénombré environ 20 000 cet hiver. D'après les résultats du baguage, l'origine de ces oiseaux paraît très lointaine, de l'Islande à la Sibérie.

Le rythme d'activité hivernal, lié aux marées, comprend schématiquement une période de recherche de nourriture sur les vasières pendant la basse mer, alternant avec une phase consacrée aux activités de confort (sommeil, toilette) sur des reposoirs (levées de bassins dans les anciennes salines, petits îlots en mer), où les oiseaux se regroupent pendant la haute mer.

CONCLUSION : UN AVENIR COMPROMIS.

L'originalité de l'ornithologie de la Presqu'île de Rhuys se situe principalement au niveau de l'avifaune des marais et des landes littorales d'une part, des oiseaux hivernant dans le Golfe d'autre part. N'oublions pas que la présence des oiseaux dans un endroit est conditionnée par un certain nombre de facteurs de qualité et de structure de ce milieu.

Or, la pérennité des marais côtiers et des landes littorales de la Presqu'île de Rhuys apparaît compromise à court terme par la multitude des projets d'aménagement à vocation touristique, et leur corollaire de nuisances.



Barges rousses en migration postnuptiale sur le littoral de Penvins

(Photo B. Savary)

Le Golfe du Morbihan n'échappe pas à la pollution, qu'elle soit d'origine urbaine (eaux usées provenant entre autres de la multitude des lotissements éparpillés sur le bassin versant du Golfe et dépourvus d'installations de traitement), agricole (excès d'engrais et de biocides entraînés par les eaux pluviales), ou industrielle. L'avenir du Golfe en tant que milieu vivant d'une exceptionnelle richesse biologique, se trouve ainsi menacé.

Par ailleurs, la nouvelle réserve cynégétique créée en 1973, mais refusée par quelques chasseurs riverains, n'est toujours pas fonctionnelle à cause du laxisme d'une partie de l'Administration. Le manque de gardiennage, l'absence de poursuites pénales pour infractions sont une incitation au braconnage. Ainsi la Bernache cravant, bien que protégée, paie un lourd tribut : divers recouplements permettent d'avancer le chiffre d'au moins 450 Bernaches tuées ou blessées depuis octobre 1975 ! Paradoxalement, c'est l'avenir même de la chasse au gibier d'eau dans la région sud-armoricaine qui semble remis en cause. Le pic hivernal n'a pas dépassé 14 000 Canards en 1975-76, malgré les conditions climatiques d'un hiver normal, alors qu'il atteignait les 40 à 50 000 il y a seulement 10 ans ! Or les récents dénombrements du B.I.R.S. montrent que la réserve du Golfe du Morbihan n'abrite plus la principale concentration de Canards (*sensu-stricto*) du littoral Manche-Atlantique, au profit de la Baie de l'Aiguillon (Vendée). Remarquons que cette réserve, instituée en 1973... et respectée, joue pleinement son rôle de zone de repos, indispensable aux Canards. Espérons que les chasseurs morbihannais sauront tirer profit de la situation ainsi créée, par la mise en œuvre d'une véritable politique de gestion de ce « capital canard ».

Enfin, les faits montrent que le Golfe n'a pas seulement valeur internationale pour la survie des Bernaches, et valeur cynégétique nationale. La réserve joue aussi un rôle scientifique, éducatif et de distraction, comme en témoigne le nombre de promeneurs qui chaque dimanche viennent se détendre au spectacle des oiseaux... Souhaitons donc que la réserve *naturelle* du Golfe du Morbihan soit bientôt réalité, pour le plaisir de tous.